



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.  
Séance du 13 avril 2024 à 09 h 00

Nombre de membres		
Afférents au Conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
15	15	6

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en son lieu ordinaire, sur convocation adressée par le Président à chacun de ses membres, conformément au Code de l'action sociale et des familles, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie LEBRE, Viced-Président.

**Secrétaire de séance** : Danièle CARELLO

**Administrateurs présents** : LEBRE Jean-Marie, CARELLO Danièle, JEAN Nathalie, VAILLAT Fanny, BOURGUE Michèle

**Administrateurs ayant donné pouvoir** : MARTINEZ Katia donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie

**Administrateurs absents** : SERRUS Jean-Pierre, ROBERT Astrid, LAFOND Emilie, MORENO Manuel, AGARD Yvette, FRASCA Karine, PELLEGRIN Danièle, POUZENC Catherine, FIORILLO Chantal

**Délibération N° 24/016 – OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL DU CCAS**

Rapporteur : Jean-Marie LEBRE

S'agissant du vote du Compte Administratif 2023, Monsieur le Président, Jean-Pierre SERRUS, ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle, Monsieur Jean-Marie LEBRE est désigné pour assurer la présidence de séance en remplacement de Monsieur le Président.

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget du C.C.A.S

Le Conseil d'Administration,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

**ADOpte** le Compte Administratif 2023 du budget du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S), comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>	Résultats de l'exercice 2023	449 002,13 €	742 599,73 €	293 597,60 €
	Résultats antérieurs reportés	231 687,25 €		-231 687,25 €
	Résultat cumulé à affecter	680 689,38 €	742 599,73 €	61 910,35 €
		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	Résultats de l'exercice 2023	650,00 €	6 815,64 €	6 165,64 €
	Résultats antérieurs reportés		50 898,31 €	50 898,31 €
	Résultat cumulé à affecter	650,00 €	57 713,95 €	57 063,95 €
<b>Soit un excédent de clôture</b>		<b>681 339,38 €</b>	<b>800 313,68 €</b>	<b>118 974,30 €</b>
		DEPENSES	RECETTES	SOLDES DES RAR 2023
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>	Restes à réaliser 2023 et à reporter en 2024 (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	Restes à réaliser 2023 et à reporter en 2024 (4)	1 237,13 €	564,04 €	-673,09 €
<b>Total des restes à réaliser 2023 et à reporter en 2024</b>		<b>1 237,13 €</b>	<b>564,04 €</b>	<b>-673,09 €</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>	Soit un excédent global de clôture avec les RAR (1+2)	680 689,38 €	742 599,73 €	61 910,35 €
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	Soit un excédent global de clôture avec les RAR (3+4)	1 887,13 €	58 277,99 €	56 390,86 €

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Vice-Président



Jean-Marie LEBRE

la Secrétaire de séance :



Danièle CARELLO

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le... 22 AVR 2024  
Et de la publication sur le site internet le.....  
ou notification le .....

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2024

Application agréée E-legalite.com